



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

INTRODUCTION

Désigné le loueur, la SARL MPTG représentée par le nom commercial REVA.
Désigné le client, toute personne physique ou morale mentionnée sur le contrat de location.
Le loueur loue du matériel au client, pendant une durée déterminée, selon les conditions évoquées ci-dessous :

RESERVATION / DISPONIBILITES

La réservation du matériel prend effet à compter de la validation écrite du Client et le versement d'un acompte de 50% du montant de la location. Aucune disponibilité ne peut être garantie tant que l'acompte n'a pas été perçu par le loueur.

ANNULATION DE RESERVATION

En cas d'annulation de la part du client, l'acompte versé est transformé en avoir valable 1 an à compter de la date de l'annulation, sur toute la location. Passé ce délai, l'avoir sera automatiquement annulé et l'acompte versé ne sera plus remboursable.

En cas d'annulation de la part du loueur, l'acompte versé sera remboursé intégralement au client.

PAIEMENT

Le paiement se fait par défaut au départ du matériel. Les clients professionnels en compte peuvent payer à réception de facture. Tout défaut de paiement peut entraîner l'annulation d'une réservation ou d'une location en cours. Toute location débutée est facturable jusqu'à la date de restitution prévue sur le contrat de location.

ENLEVEMENT DU MATERIEL

L'enlèvement du matériel s'effectue par défaut dans les locaux du loueur du lundi au vendredi sur rendez-vous à la date de départ indiquée sur le contrat de location. Le matériel est réputé comme fonctionnant parfaitement à l'enlèvement. S'il le souhaite, le Client peut demander le test du matériel pour s'en assurer.

DUREE DE LOCATION / COEFFICIENTS

Un coefficient est appliqué sur le montant total de la location selon la durée de celle-ci. Pour une journée (24h) le coefficient est de 1. Pour 2 journées ou un weekend, le coefficient est de 1,2. Pour 3 journées, le coefficient est de 1,6. A partir de 4 journées, le calcul du coefficient se fait selon la formule suivante :

$$\text{Coefficient} = \sqrt{\text{(nombre de jours de location)}}$$

PROBLEMES TECHNIQUES

En cas de problèmes techniques constatés durant la location, le Client doit immédiatement en informer le loueur moment du problème via le numéro d'assistance ci-dessous afin d'obtenir une aide, une solution de remplacement (si possible) ou un remboursement lors de la restitution. Aucune réclamation ne sera prise en compte si le problème n'a pas été signalé avant la restitution. En cas de non réponse du loueur, le client devra laisser un message vocal ou un sms.

ASSISTANCE TEL : +33(0)7.80.90.04.09
(De 9h à 19h du lundi au samedi)

Nous vous recommandons de prévoir votre installation pendant les heures où l'assistance est disponible. Nous ne pouvons garantir d'assistance en dehors de ces horaires.

RESTITUTION DU MATERIEL

La restitution s'effectue par défaut dans les locaux du loueur du lundi au vendredi sur rendez-vous à la date de retour indiquée sur le contrat de location. La présence du loueur est indispensable afin de vérifier l'état du matériel et libérer le client de toute responsabilité. En cas de retard à la restitution, les coefficients prévus par le loueur seront appliqués en fonction du nombre de jours de retard.

DOMMAGES SUR LE MATERIEL

Tout dommage mettant en cause la responsabilité du Client sera constaté à l'aide d'un formulaire de réserves lors de la restitution. Ce formulaire est signé par les deux parties et indique la nature des dommages constatés et l'engagement du client à dédommager le loueur par le biais d'une réparation au tarif horaire en vigueur du loueur ou réparateur, ou d'un remplacement du matériel à sa valeur d'achat neuve. Toute caution sera conservée jusqu'au dédommagement complet.

CAUTION

Pour se prémunir d'éventuels dommages, le loueur peut exiger un justificatif d'identité, un chèque de caution et/ou une empreinte bancaire.

RESPONSABILITES

Le client assume l'entière responsabilité du matériel loué. Il devra à cet effet prévoir les précautions et assurances nécessaires. Bien qu'il soit couvert par sa

responsabilité civile professionnelle, le loueur ne peut être tenu responsable des dégâts occasionnés par son matériel en cas de dommages mettant en cause la responsabilité du Client pendant la location.

Le loueur s'engage à louer le matériel désigné sur le contrat de location au client. Il ne pourra être tenu comme responsable de la non-disponibilité du matériel au cas où un événement de force majeure interviendrait avant l'enlèvement. Il ne pourra être tenu comme responsable si le matériel commandé n'est pas disponible suite à un incident technique, ou qu'il est endommagé ou hors service.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Le client doit utiliser le matériel avec le plus grand soin en respectant les précautions d'emploi prévues dans les notices correspondant à chaque appareil. Les notices sont consultables directement sur le site web du loueur : www.reva-audiovisuel.com/securite ou peuvent être fournies en format papier sur demande à l'enlèvement du matériel.

ACCESSOIRES INCLUS

Des accessoires (liste ci-dessous) sont fournis gratuitement pendant la location. Ces accessoires doivent être restitués en intégralité à la fin de la location. Dans le cas contraire, ils seront facturés au client.

TYPE D'ACCESSOIRES + (VALEUR EN CAS DE PERTE €) + QTE PRETEE (Nombre de barres)

Cordons d'alimentation (5€)
Rallonge 230V 3M (10€)
Rallonge 230V 5M (15€)
Rallonge 230V 10M (20€)
Enrouleur 20-40M (40€)
Pied d'enceinte inclus (50€)
Pied de lumière inclus (50€)
Multiprise 2P (5€)
Multiprise 3P (7€)
Multiprise 4P (10€)
Multiprise 6P (15€)
Crochet (10€)
Elingue (5€)
Coupelle (10€)
Cordon XLR / XLR 3M (11€)
Cordon XLR / XLR 6M (15€)
Cordon XLR / XLR 10M (20€)
Cordon XLR / XLR 20M (30€)
Cordon / Adaptateur JACK / RCA (10€)
Cordon / Adaptateur XLR / RCA (10€)
Cordon / Adaptateur XLR / JACK (10€)
Cordon / Adaptateur JACK / JACK (10€)
Cordon / Adaptateur RCA / RCA (10€)
Cordon / Adaptateur XLR / XLR (10€)
Cordon Speakon 7-15M (25€)
Cordon VGA ou HDMI (20€)

TRIBUNAUX COMPETENTS

En cas de litige entre les deux parties, les tribunaux d'Annecy (74000) sont seuls compétents.

Signature du client :